AMBASSADE
DE FRANCE
AU MAROC

Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS
FRANCE
MAROC

Guide de la plateforme
ÉTUDES EN FRANCE

Procédure
PRÉ-CONSULAIRE

« je suis accepté »

https://www.maroc.campusfrance.org/

https://www.facebook.com/maroccampusfrance/

https://bit.ly/3FgWeuZ

Création Hopscotch Groupe Crédit photo Audoin Desforges

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE
MAROC

SOMMAIRE du GUIDE

- PRÉSENTATION
- CALENDRIER
- CERTIFICATIONS
- PROCÉDURE SUR LA PLATEFORME ÉTUDES EN FRANCE
- CONTACTS

Création Hopscotch Groupe Crédit photo Audoin Desforges/Lacompany

L'Espace Campus France Maroc est un service de l'Ambassade de France au Maroc.

Les missions de Campus France sont :

- **Promouvoir** l'enseignement supérieur français ;
- **Informer** sur les études en France ;
- **Accompagner** les candidats dans la construction de leur projet d'études ;
- **Faciliter** les candidatures auprès des établissements d'enseignement supérieur français ;
- **Animer** le réseau des alumni marocains de l'enseignement supérieur français.

La procédure pré-consulaire de Campus France :

- **La procédure pré-consulaire « Je suis accepté »** concerne tout étudiant étranger, non ressortissant de l'Union européenne et résidant au Maroc, **ayant obtenu une admission en France et souhaitant** demander un visa afin d'effectuer ses études.
- **La procédure est entièrement dématérialisée** et s'effectue uniquement en ligne sur la plateforme : **« Études en France ». ↗**

www.maroc.campusfrance.org ↗

Sauf cas de dispense, les candidats ayant obtenu une admission ou devant présenter un concours ou un test dans l'enseignement supérieur français devront effectuer la procédure pré-consulaire avant de faire la demande de visa.

Voir les cas de dispense ↗

La procédure pré-consulaire concerne les étudiants qui souhaitent partir en France :

- **Pour poursuivre leurs études en France après avoir obtenu une préinscription en France ↗ ;**
- **Pour partir en échange pour une durée supérieure à 90 jours dans le cadre de la formation au Maroc ↗ ;**
- **Pour passer un concours, une épreuve de sélection, une épreuve diplômante, un examen pour valider une formation ↗ .**

Il n'y a pas de date limite de paiement et de soumission, elle dépendra de votre date d'arrivée en France.

Il est conseillé d'effectuer la procédure pré-consulaire au moins un mois avant la date de votre départ, au-delà Campus France ne garantit pas le traitement de votre dossier dans les délais.

Dans le cas où vous avez obtenu une admission suite à la procédure de candidature, voici les dates limites pour valider votre choix définitif sur votre compte Études en France :

au plus tard le 31 mai 2023 pour les formations en L1 (université), PASS/L.AS, école d'architecture, L2, L3, LP, Master et autres formations connectées à Études en France	**au plus tard le 31 mai 2023 pour une 1ère année BUT via le programme**	**Au plus tard un mois avant la date de départ pour les autres choix définitifs (BTS, CPGE, écoles sur concours, etc.)**

Les étudiants qui partent en France pour effectuer un stage sont exemptés de la procédure pré-consulaire. Ils doivent prendre rendez-vous directement auprès de TLS Contact pour faire leur demande de visa :

https://bit.ly/3fxTtKJ ↗

Sauf cas de dispense, la certification de français (TCF, DELF B2 ou DALF) est obligatoire dans le cadre de la procédure pré-consulaire sur la plateforme Études en France. **Voir les cas de dispense ↗**

La différence entre un DELF/DALF et un TCF :

	DELF/DALF	TCF TP
Objectif	- Valider ses compétences en français par un diplôme valable à vie, **délivré par France Éducation international et le ministère français de l'Éducation nationale**.	- Obtenir un état de ses compétences linguistiques à un instant T.
Public cible	- Toute personne ayant un projet de mobilité. - Toute personne souhaitant valoriser son niveau de français par un diplôme reconnu à l'international.	- Toute personne ayant un projet de mobilité.
Durée de validité	- **Diplôme valable à vie**.	- **Test valable 2 ans**.
Organisation	- 4 compétences sont testées : production écrite et orale, compréhension écrite et orale.	- 3 compétences sont testées : compréhension et production écrite (+ une partie structure de la langue), compréhension orale.
Validation	- Vous validez un niveau du CECRL* et obtenez votre diplôme en obtenant au minimum 50/100.	- Vous validez un niveau du CECRL et obtenez une attestation de résultats. - C'est un test progressif.
Nombre de sessions	- 4 ou 5 sessions par an.	- Sessions régulièrement organisées.
Tarifs	- Plein tarif : **niveaux B1 et B2 : 1000 dhs** et **C1 / C2 : 1500 dhs**. - Tarif réduit : **niveaux B1 et B2 : 800 dhs** et **C1/ C2 : 1125 dhs**.	- **1800 dhs**.

Le niveau recommandé

Le niveau B2 est vivement recommandé pour étudier en France.

Il est possible de vous inscrire et de payer les frais en ligne : **https://bit.ly/2VwxKf2 ↗**

Renseignez-vous auprès de **l'Institut français ↗** le plus proche de chez vous pour plus d'informations.

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC
Liberté Égalité Fraternité

CAMPUS FRANCE MAROC

PRÉSENTATION | CALENDRIER | CERTIFICATIONS | PROCÉDURE | CONTACTS

Procédure pré-consulaire sur la plateforme Études en France ↗

- Le candidat saisit un dossier « Je suis accepté » ;
- Le candidat soumet son dossier pré-consulaire en ligne et paie les frais de dossier (sauf cas de dispense) ;
- Campus France Maroc vérifie le dossier et le valide s'il est complet, ;
- Le candidat passe l'entretien pré-consulaire (sauf cas de dispense).

CONNEXION | PROJET D'ÉTUDES | SAISIE | PAIEMENT | ENTRETIEN

▶ Connexion

Pour une meilleure navigabilité, utilisez Mozilla Firefox qui est le navigateur le plus adapté à la plateforme « Etudes en France » : **http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance ↗**

www.maroc.campusfrance.org ↗

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC
Liberté Égalité Fraternité

CAMPUS FRANCE MAROC

PRÉSENTATION | CALENDRIER | CERTIFICATIONS | PROCÉDURE | CONTACTS

CONNEXION | PROJET D'ÉTUDES | SAISIE | PAIEMENT | ENTRETIEN

- **Si vous avez déjà un compte sur la plateforme ↗ :** Il suffit de vous connecter sur l'ancien compte avec votre adresse électronique. Il est inutile de créer un nouveau compte. Si vous en créez un nouveau, merci de le signaler à votre Espace Campus France.
- **Si vous avez perdu votre mot de passe :** cliquez sur **« Mot de passe oublié »**.
- **Si vous avez perdu votre identifiant :** contactez-nous, nous pourrons vous communiquer votre adresse E-mail de connexion.
- **Si vous n'avez pas de compte :** Créez un compte avec une adresse E-mail valide en vous connectant sur la **plateforme « Études en France » ↗**.

http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance

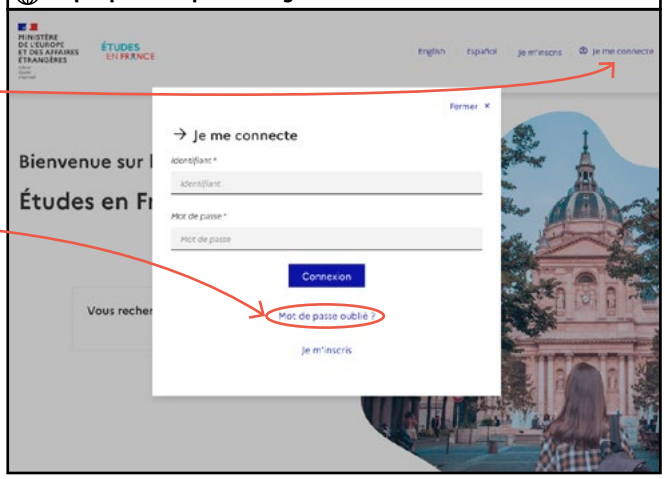

Ensuite, renseignez les champs demandés :

http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/...

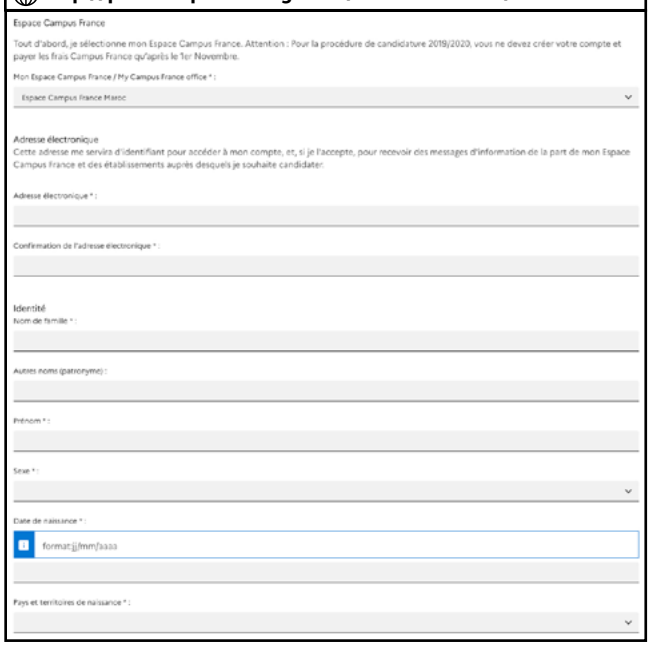

http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/...

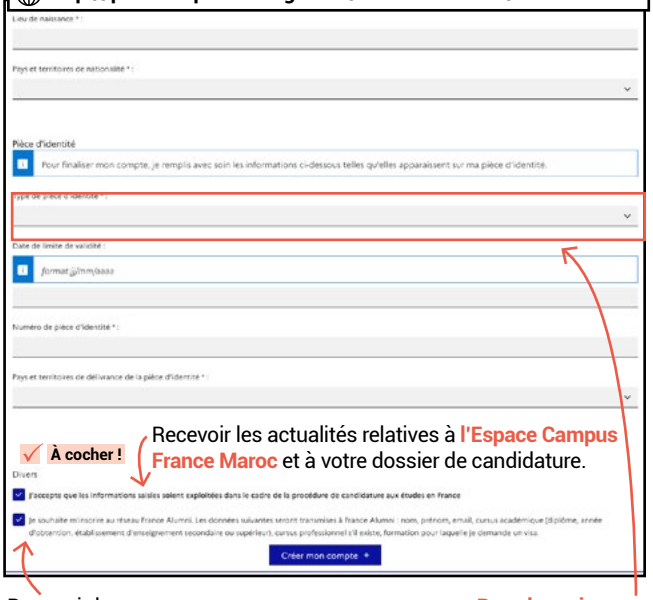

Recevoir les actualités relatives à **l'Espace Campus France Maroc** et à votre dossier de candidature.

Recevoir les actualités relatives à **France Alumni**.

Pour les mineurs : joindre l'extrait d'acte de naissance avec la pièce d'identité d'un des parents.

Une fois connecté, vous devez remplir le dossier pré-consulaire « Je suis accepté ».

I Vous avez obtenu une pré-inscription au sein d'un établissement d'enseignement supérieur français
- Acceptation électronique
- Acceptation papier

II Vous partez en échange pour une durée supérieure à 90 jours dans le cadre de la formation au Maroc

III Vous passez un concours, une épreuve de sélection, une épreuve diplômante ou un examen pour valider une formation
- Concours aux grandes écoles
- Examen, test ou entretien de sélection pour intégrer ou valider une formation

I Vous avez obtenu une pré-inscription au sein d'un établissement d'enseignement supérieur français

> Acceptation électronique :

Admission obtenue suite à une candidature via **« Études en France » ↗**

→ **validation du choix définitif**.

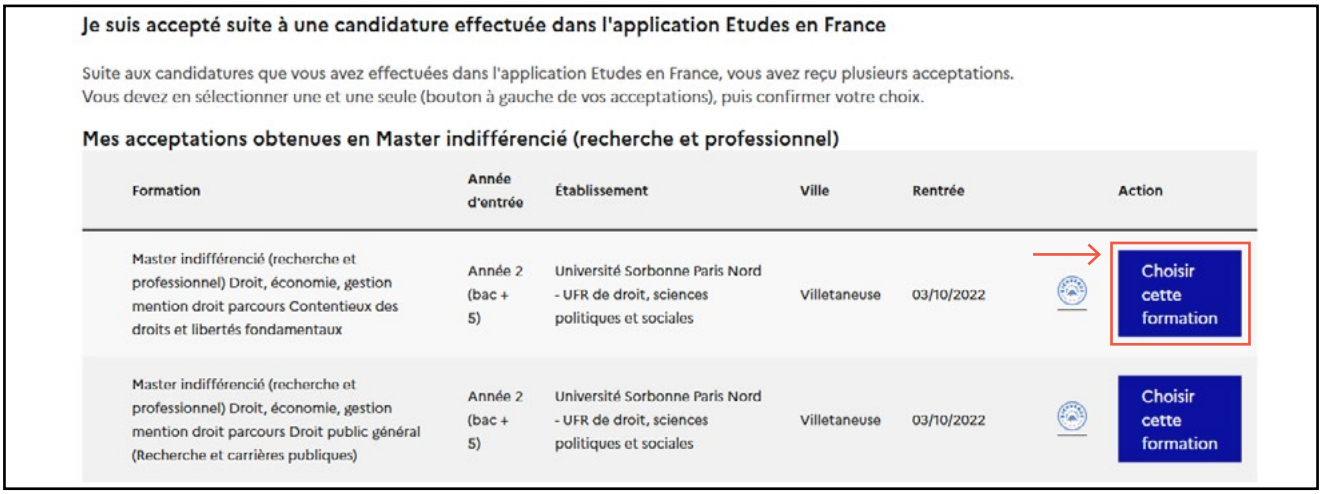

Vous pourrez télécharger la version PDF de votre attestation d'acceptation dans la rubrique « Projets d'études » quand votre dossier pré-consulaire sera validé par Campus France. Cette attestation, aussi appelée « accord préalable d'inscription », est nécessaire pour la constitution de votre dossier consulaire.

> Acceptation papier :

- Si vous avez effectué la procédure de candidature via Etudes en France mais vous avez obtenu **une admission hors Etudes en France**.
- Si vous n'avez pas effectué la procédure de candidature via Etudes en France et vous avez obtenu **une admission sans passer par la plateforme**.

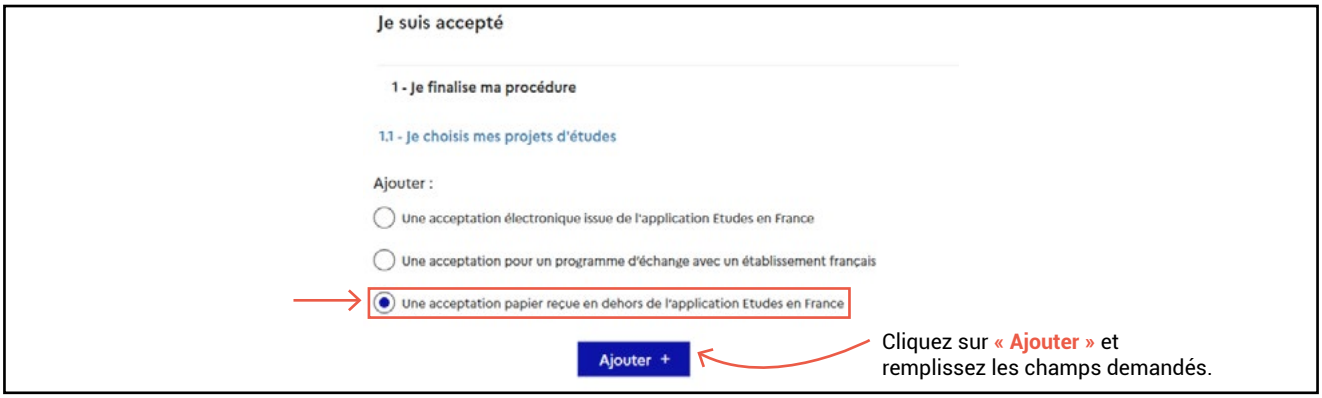

Une fois que vous avez rempli les champs demandés, scannez l'attestation d'admission définitive (sans réserve de l'établissement) dans les justificatifs.

II Vous partez en échange pour une durée supérieure à 90 jours dans le cadre de la formation au Maroc

Cliquez sur « Ajouter » et remplissez les champs demandés.

Une fois que vous avez rempli les champs demandés, scannez l'attestation d'échange et/ou la convention d'échange dans les justificatifs.

III Vous passez un concours, une épreuve de sélection, une épreuve diplômante, ou un examen pour valider une formation

Cliquez sur « Ajouter » et remplissez les champs demandés.

> Vous êtes convoqué pour les concours aux grandes écoles :

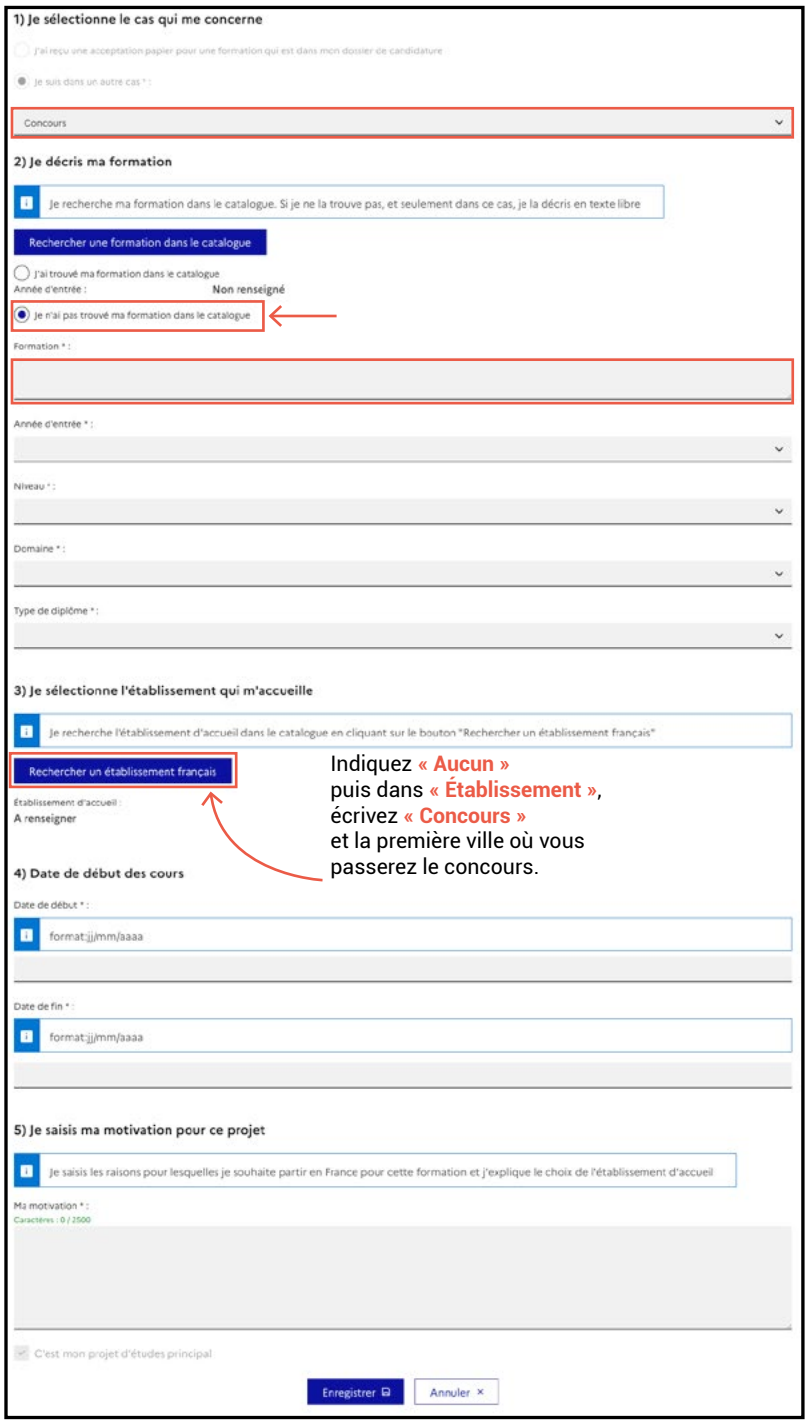

Saisissez le nom de vos concours.

Indiquez **« Aucun »** puis dans **« Établissement »**, écrivez **« Concours »** et la première ville où vous passerez le concours.

Une fois que vous avez rempli les champs demandés, scannez le récapitulatif d'inscription aux concours dans les justificatifs.

> Vous êtes convoqué pour un examen, test ou entretien de sélection pour intégrer ou valider une formation :

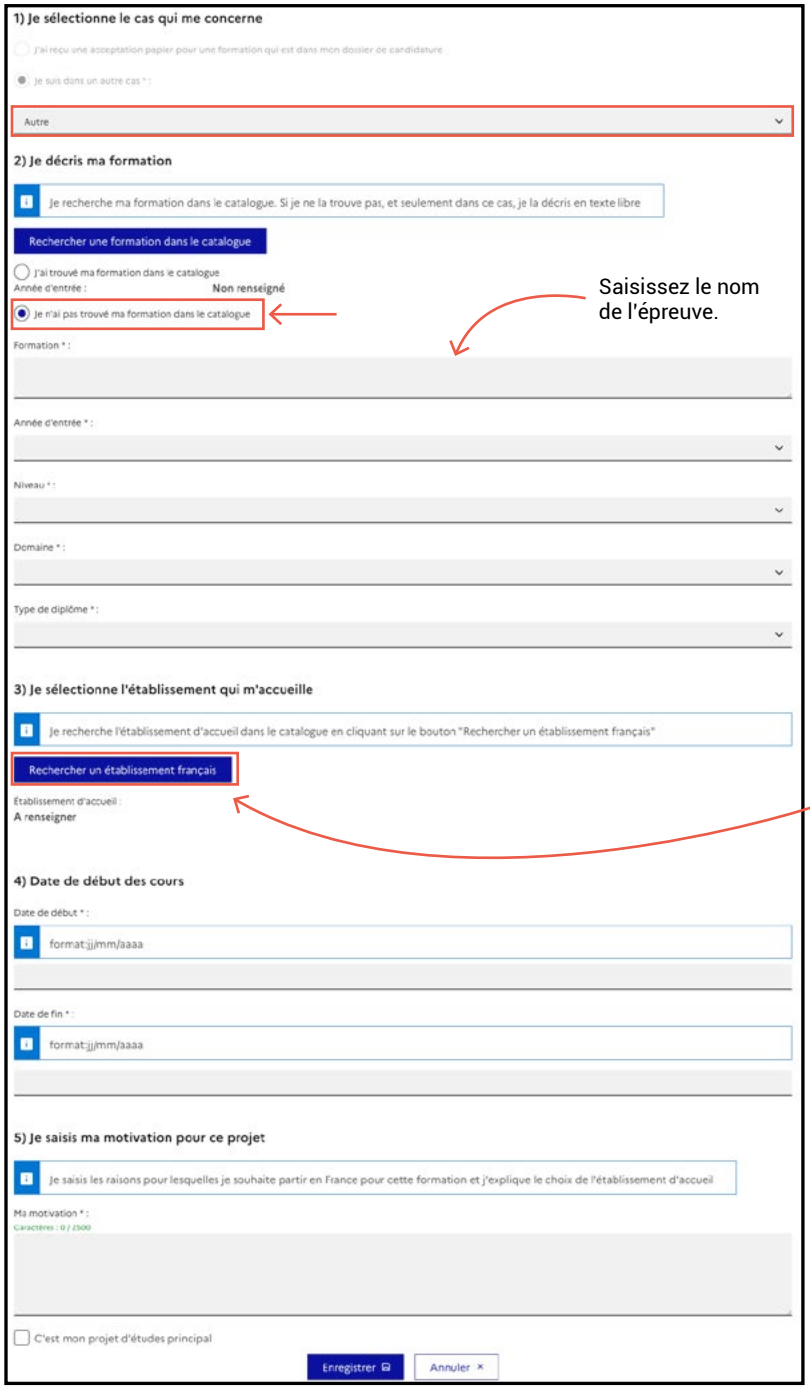

Saisissez le nom de l'épreuve.

Indiquez « Aucun » puis dans « Établissement », écrivez « Examen » et la première ville où vous passerez le concours.

Une fois que vous avez rempli les champs demandés, scannez la convocation dans les justificatifs.

▶ Saisie des informations personnelles

À noter avant la saisie du dossier :

- La pièce justificative ne doit pas dépasser 300 ko ;
- Tous les documents doivent être en français ou traduits en français auprès d'un traducteur assermenté. Il n'est pas nécessaire de les faire légaliser car les originaux seront présentés au conseiller Campus France lors de l'entretien.

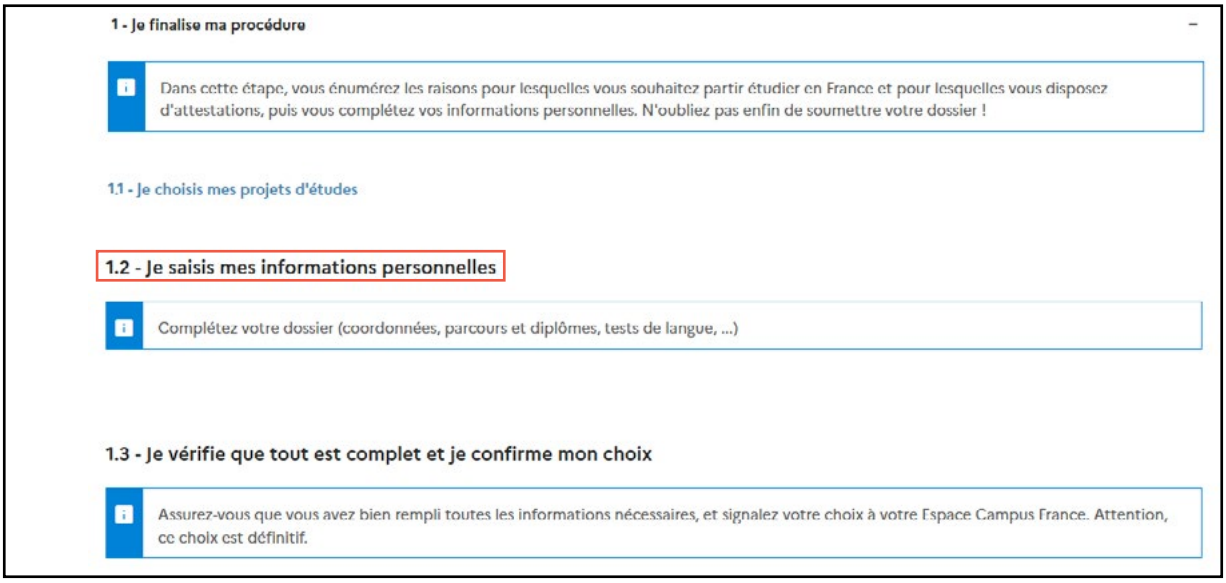

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC
Liberté Égalité Fraternité

CAMPUS FRANCE MAROC

PRÉSENTATION | CALENDRIER | CERTIFICATIONS | PROCÉDURE | CONTACTS

CONNEXION | PROJET D'ÉTUDES | SAISIE | PAIEMENT | ENTRETIEN

- **Si vous avez déjà un dossier :** Vous ne pourrez pas modifier les informations déjà saisies et validées, vous pourrez seulement les compléter. Si vous souhaitez modifier ces informations, il faut en faire la demande par E-mail en écrivant à l'adresse : **campusfrance@ifmaroc.com ↗**.

campusfrance@ifmaroc.com ↗

- **Si vous n'avez pas de dossier, suivez les étapes ci-dessous :**

I Ma situation personnelle actuelle → **II** Mon parcours et mes diplômes → **III** Mes compétences linguistiques

I Ma situation personnelle actuelle

1- **Joindre une photo** d'identité ;
2- **Renseignez votre identité** en joignant une pièce d'identité (carte nationale, passeport, carte de séjour ou récépissé...) ;
3- **Renseignez vos coordonnées** ;
4- **Statut particulier** : Si vous n'êtes pas boursier ou n'avez pas de statut particulier, cochez **« Je ne suis dans aucun des cas mentionnés ci-dessus ».**
Si vous avez une bourse ou un statut particulier, insérez **un justificatif**.

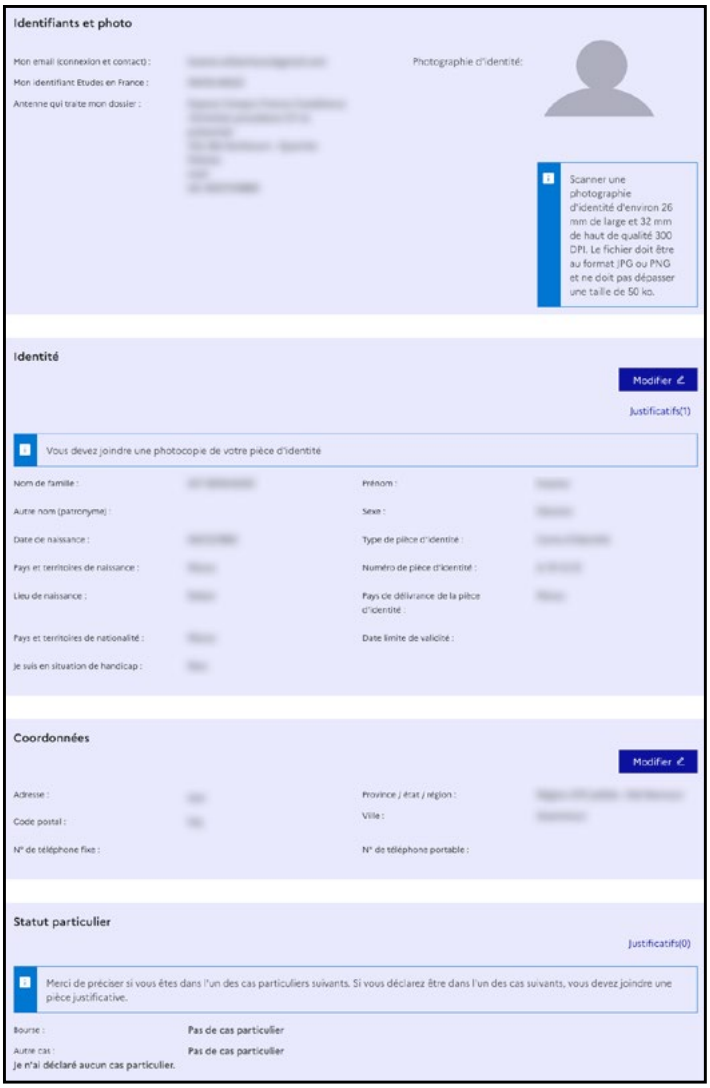

Joindre une pièce d'identité. Pour les mineurs : joindre l'extrait d'acte de naissance avec la pièce d'identité d'un des parents.

Si votre adresse est différente de celle indiquée sur la pièce d'identité, il faut joindre un justificatif de l'adresse actuelle.

Sélectionnez « Autre cas » et cochez dans le menu déroulant votre éventuel statut particulier.

Si vous êtes boursier, choisissez le programme de bourse dans le menu déroulant.

II Mon parcours et mes diplômes

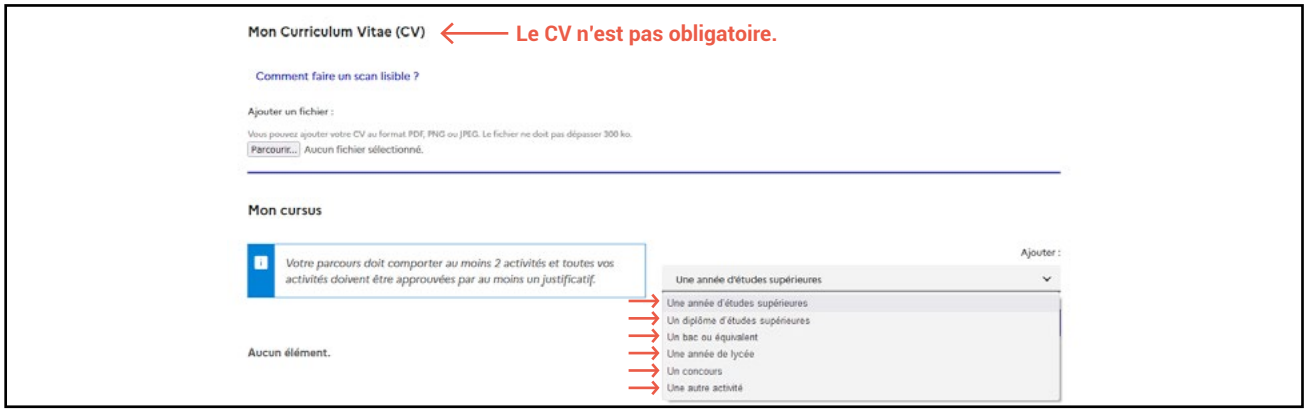

▶ Mon cursus

Votre parcours doit être renseigné depuis le bac (ou équivalent). Inutile de saisir les moyennes et les mentions dans le parcours.

Si vous êtes bachelier 2023 :

1- **Sélectionnez la ligne « Une année de lycée »** et joindre les relevés de notes du tronc commun (2021) (le relevé de notes global est accepté, incluant tous les semestres sauf le S1 de la 2ème année Bac) ;
2- **Sélectionnez une autre ligne « Une année de lycée »** et joindre les relevés de notes de la première année du bac et du régional (2022) (le relevé de notes global est accepté, incluant tous les semestres sauf le S1 de la 2ème année Bac) ;
3- **Sélectionnez une autre ligne « Bac ou équivalent »** et joindre le certificat de scolarité de l'année en cours. (2023) ☑ Cochez la case : « Je prépare actuellement ce diplôme, je complèterai les notes et les justificatifs plus tard. ».

Si vous avez déjà obtenu le bac (ou équivalent) :

1- **Sélectionnez « Bac ou équivalent »** et joindre le diplôme, le relevé de notes du national et du régional, ou le relevé de notes global incluant tous les bulletins du lycée.
2- **Sélectionnez une autre ligne « Année d'études supérieures » :**
   - **> Si vous suivez actuellement une formation :** joindre le certificat de scolarité de l'année en cours. Vous pourrez ajouter vos résultats ultérieurement ☑ Cochez la case : « Je suis actuellement cette activité, je complèterai les notes et les justificatifs plus tard. ».
   - **> Si cette formation est terminée :** joindre les relevés de notes.

3- Sélectionnez une autre ligne « diplôme d'études supérieures » :

> Si vous préparez actuellement un diplôme : joindre le certificat de scolarité de l'année en cours. Vous pourrez ajouter vos résultats et votre diplôme ultérieurement ☑ Cochez la case : « Je prépare actuellement ce diplôme, je complèterai les notes et les justificatifs plus tard. ».

> Si vous avez déjà obtenu le diplôme : joindre le diplôme et les relevés de notes.

4- Sélectionnez « Autre activité » si vous avez un stage, un emploi, une année blanche, un score (IAE Message, TOEIC...), … Et joindre les justificatifs correspondants ou une lettre explicative.

5- Sélectionnez « Concours » si vous avez passé un concours.

III Mes compétences linguistiques

Sauf cas de dispense, la certification de français (TCF, DELF B2, DALF) est obligatoire dans le cadre de la procédure pré-consulaire sur la plateforme Études en France. **Voir les cas de dispense ↗**.

Les convocations aux sessions de TCF TP ou DELF B2/DALF sont acceptées.

1- Mes tests et examens de français* ;

2- Mon niveau de français ;

3- Mes séjours en France (facultatif) ;

4- Mon niveau d'anglais et autres langues (facultatif, sauf si c'est exigé pour la formation).

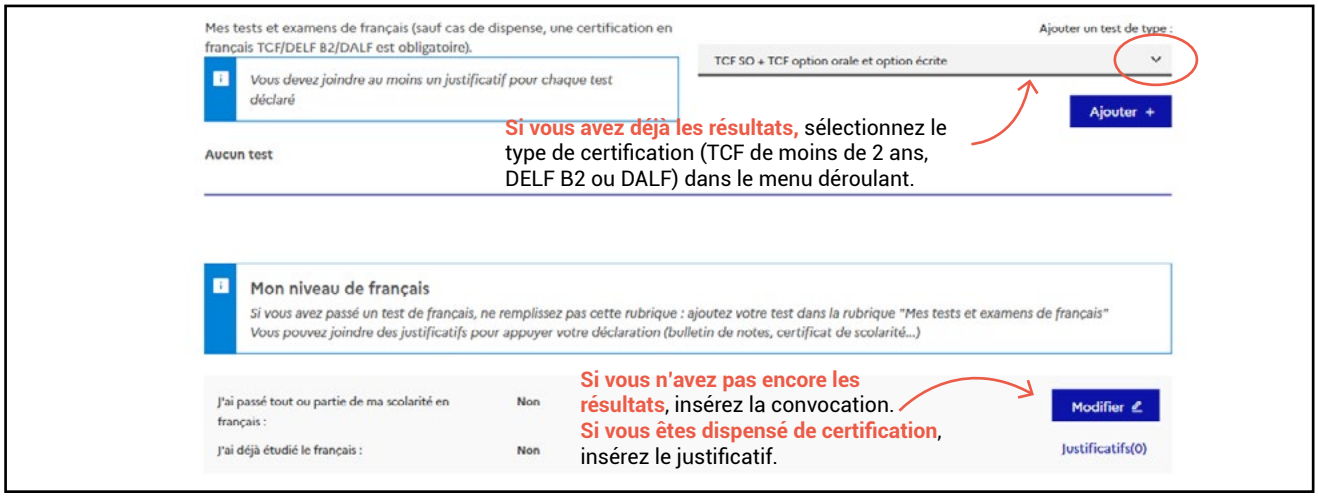

***Attestation :** ne mettez ni virgule ni tiret dans le N° d'attestation et ne saisissez rien dans la case « expression orale » du TCF. Pour les attestations provisoires de TCF SO (sur ordinateur), où vous n'avez pas de numéro d'attestation, mettez « 0000 ».

Si vous êtes issu d'un pays francophone, sélectionnez **« langue maternelle »** dans la rubrique **« Mon niveau de français »**.

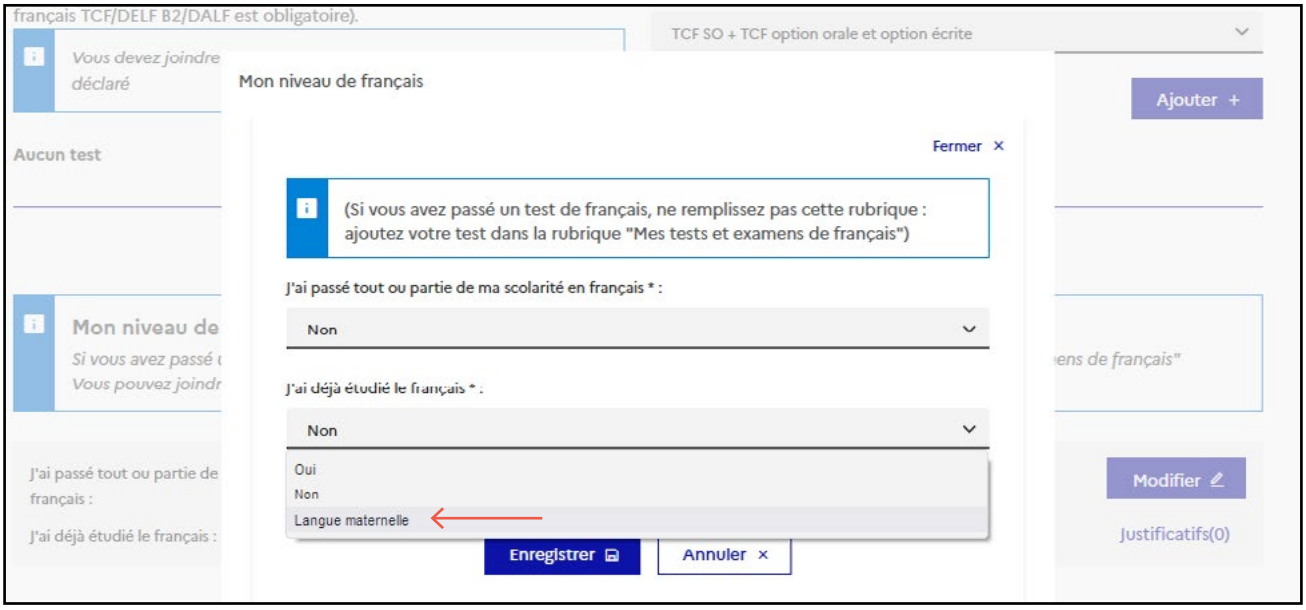

▶ Soumission du dossier et paiement des frais

Une fois votre dossier pré-consulaire complet, vous pourrez le soumettre et payer* les frais de dossier :

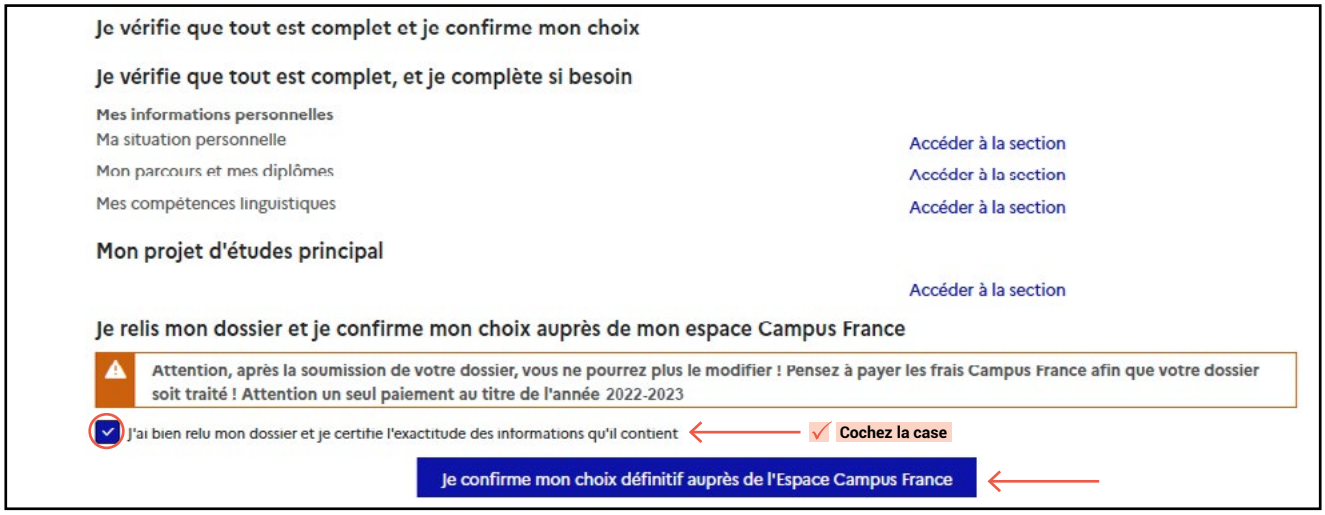

*** Les frais de dossier sont à régler soit :**

- En ligne, sur **https://bit.ly/3qNGOHT ↗** **1.900 Dhs** ;
- En espèces, auprès d'une des agences bancaires du **Crédit du Maroc**, en vous munissant de votre identifiant (MA) **1.900 Dhs + frais bancaires**.

Les frais ne sont pas remboursables : voir les cas de dispense ↗

Si vous avez plusieurs dossiers **« Je suis candidat »** et **« Je suis accepté »** dans la période **10/2022-09/2023**, vous ne payerez qu'une seule fois durant cette période **(un seul paiement par compte et par période)**.

Une fois les frais de dossier payés et le dossier soumis, Campus France vérifiera votre dossier.

En fonction des corrections à faire, votre dossier sera susceptible de vous être renvoyé pour correction afin de joindre les informations manquantes.

Plus d'infos : **https://www.maroc.campusfrance.org/les-frais-de-dossier-de-campus-france ↗**

▶ L'entretien Campus France

Une fois votre dossier validé par l'Espace Campus France Maroc, vous allez recevoir une autorisation pour planifier vous-même votre entretien* pré-consulaire.

Si vous avez déjà passé un entretien dans le cadre de l'une des deux procédures entre 10/2022-09/2023, vous n'allez pas repasser un autre entretien :

Voir les cas de dispense d'entretien ↗

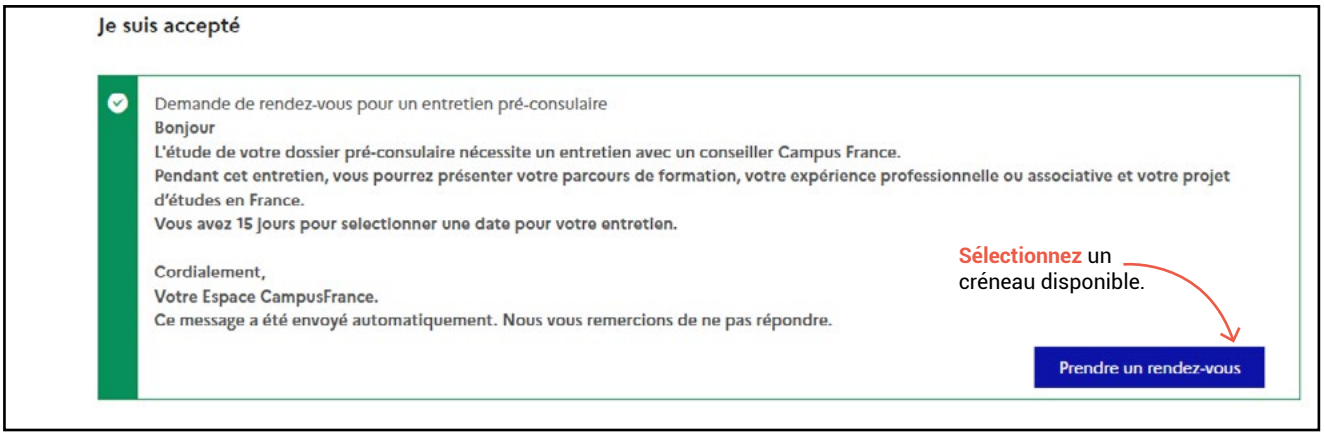

* **En cas d'empêchement**, annulez votre RDV sur la plateforme ; il suffit d'annuler la convocation. Vous pourrez prendre un nouveau rendez-vous 24 heures après l'annulation en fonction des places disponibles.

Une fois le dossier finalisé, Campus France vous enverra le message d'autorisation de prise de rendez-vous TLS pour faire la demande de visa : **https://bit.ly/2VvI6Mb ↗**

Plus d'infos sur procédure pré-consulaire : **https://bit.ly/3fAp26B ↗**

Contactez-nous !

Campus France Maroc vous propose un accueil personnalisé, sur rendez-vous, dans nos quatre Espaces (Rabat, Casablanca, Marrakech et Fès). Connectez-vous sur notre plateforme de prise de rdv et sélectionnez un créneau : **http://rendezvous-maroc.campusfrance.org/ ↗**.

Des chargés d'information sont également à votre disposition dans les **Instituts français du Maroc** (**Agadir, El Jadida, Essaouira, Kénitra, Meknès, Oujda, Safi, Tanger, Tétouan**) et **l'Alliance française de Safi**.

Campus France Maroc répond à toutes vos questions :

- Par téléphone au N° 05 37 21 08 00. **Voir les horaires sur notre site Internet ↗**.
- Tous les mercredis de 13h30 à 16h30 pendant le live chat sur notre page : **facebook.com/maroccampusfrance/ ↗**.
- En cas d'urgence, par courriel sur l'adresse : **campusfrance@ifmaroc.com ↗**.

La messagerie de votre compte sur la plateforme Études en France ne doit pas être utilisée pour poser des questions à Campus France Maroc (vous n'obtiendrez pas de réponse).